

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille
Siège :
Métropole européenne de Lille
1 rue du Ballon
59034 LILLE cedex

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole

Bureau du 4 juin 2015

Délibération du Bureau n°04-2015

PRÉFECTURE DU NORD

01 JUL. 2015

15

ARRIVÉE

**Objet : MAGASIN DE NÉGOCE DE MATÉRIAUX « ENVAIN » À PONT-À-MARCQ;
DEMANDE DE DEROGATION POUR AUTORISATION D'EXPLOITATION
COMMERCIALE AU TITRE DU L.122-2 ET L.122-2-1 DU CODE DE
L'URBANISME.**

Le jeudi 4 juin deux mille quinze à quinze heures trente, le Bureau du Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole Européenne de Lille en salon des peintres, sous la présidence de Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE, Vice-président.

Titulaires présents :

Messieurs M. BORREWATER, P. DAUBRESSE, L. FOUTRY, C. GRAS,
B. HAESBROECK,

Titulaires excusés :

Messieurs D. CASTELAIN, N. LEBAS

Convocation au Bureau du Comité syndical et affichage : 29 mai 2015

Nombre de membres du Bureau : 7

Publiée le :

Rapport de Monsieur le Président

01 JUL. 2015

15

ARRIVÉE

Le dossier concerne l'implantation d'un projet commercial consacré à la vente de matériaux de construction dans la zone d'activités de la Planque (12 ha), située dans la commune de Pont-à-Marcq (222 ha, 2 701 habitants).

Il est soumis à une demande de dérogation à l'urbanisation préalable à son examen en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), car il est situé à l'intérieur d'un secteur rendu constructible après l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 2003.

Le projet vise à développer, sur une surface de 2,06 ha, un magasin de 1943 m² de surface de vente (espaces extérieurs compris), accompagné d'un parking de 79 places, dans une zone d'activités située en bordure du nouveau contournement de Pont-à-Marcq (D549).

La zone d'activités a été créée par la CCI Grand Lille, à l'occasion de la construction de la voie de contournement de Pont-à-Marcq. Elle est majoritairement occupée par des projets de plus petite taille, le magasin de matériaux y prendra une part conséquente, en accord avec le vendeur-aménageur qu'est la CCI Grand Lille.

Cette zone d'activités est située à l'ouest de la voie routière de contournement qui joue, jusqu'à présent, le rôle de limite à l'urbanisation.

Éléments positifs à souligner :

- Le projet se développe dans un secteur inscrit comme secteur d'extension à dominante économique dans le Schéma directeur de 2002.
- La zone d'activités où il s'implante est déjà aménagée et les lots sont en cours de vente et d'occupation. Le projet s'intègre donc dans un secteur déjà dédié à l'urbanisation.

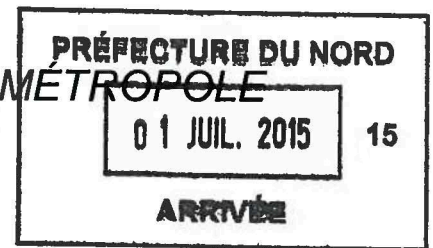
Des réserves :

- Le projet se trouve en entrée de ville de Pont-à-Marcq et devra, à ce titre, faire l'objet d'un véritable effort d'intégration urbaine, architecturale et paysagère.
- Aucun arrêt de transports en commun ne se situe à proximité (le plus proche : 1,2 km).

Éléments de contexte :

La Commission départementale de consommation des espaces agricoles a examiné le projet commercial le 19 mars 2015. Le dossier a reçu un avis favorable.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE



Décision proposée :

Considérant que l'urbanisation envisagée

- ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques,
- ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace,
- ne génère pas d'impact excessif sur les flux de déplacements et ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services,

les membres du Bureau du Comité syndical du SCOT de Lille Métropole accordent la dérogation préalable à l'autorisation commerciale.

La décision prise par le Syndicat mixte sera transmise au porteur de projet.

Damien CASTELAIN

Président du Syndicat mixte du SCOT
de Lille Métropole

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

PLAN DE SITUATION DU PROJET

PRÉFECTURE DU NORD

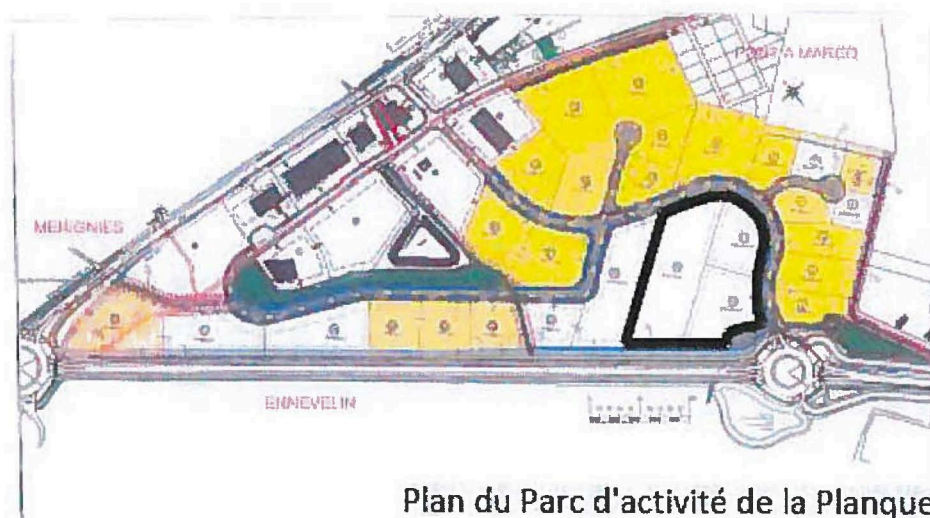
01 JUIL. 2015

15

ARRIVÉE



PC1 Plan de situation



Plan du Parc d'activité de la Planque